

UNE JOURNÉE EN SEINE-SAINT-DENIS

DRANCY, DE SINISTRE MÉMOIRE



L'ancienne gare de déportation de Bobigny, qui rouvrira le 18 janvier.

Outre la cité de la Muette, devenue un symbole de la déportation des juifs en France, d'autres lieux, moins connus, se visitent désormais.

Ce matin d'automne, notre marche débute place des Déportés, en face de la gare du Bourget : le 27 mars 1942, il y a quatre-vingts ans, le premier convoi de déportation des juifs de France partait de ce lieu, avec à son bord 565 personnes en provenance du camp de Drancy. Destination Auschwitz, après une halte au camp de Royallieu, à Compiègne, pour embarquer 547 autres juifs. De tous ces déportés, on ne comptera que 35 survivants, dont trois fugitifs.

Avant de rejoindre la cité de la Muette, réquisitionnée par les nazis en juin 1940, nos pas nous mènent dans un autre quartier de Drancy, rues de la République, Jean-Soubiran et Charles-Gide, où s'élèvent les maisons de la cité Paul-Bert, construites dans l'entre-deux-guerres à la demande de la Compagnie des chemins de fer. Maisonnettes, petits immeubles collectifs et jardinets exhalent un parfum presque villageois dans un tissu très urbain. Après la crise de 1929, cet habitat fut jugé dépassé et trop onéreux. L'Office public d'habitations à bon marché de la Seine opte alors pour un projet de barres et de tours, le premier de ce type en France. Las, le projet en béton préfabriqué conçu par Marcel Lods et Eugène Beaudouin ne convainc pas la population ; la cité de la Muette, truffée de malfaçons, trop chère et inachevée, devient une caserne de gendarmes en 1938. Ses cinq tours de quatorze étages et ses immeubles dits « en peigne » seront détruits au cours des années 1970.

Nous approchons de la cour et du bâtiment en U, la seule portion de la cité de la Muette 1 qui ait échappé aux destructions. Un wagon à bestiaux et une statue commémorative en signalent l'entrée. Plus loin, avenue Jean-Jaurès, le Mémorial de la Shoah de Drancy, un bâtiment tout de verre et de béton ouvert voici dix ans, marque une étape incontournable pour qui cherche à comprendre ce qui s'est passé ici. Du troisième étage, où se déroule le parcours de l'expo permanente, la vue embrasse la cité de la Muette, dont la cour d'entrée devait servir de « lieu civique de rencontres et d'échanges » dans le projet initial des architectes. Après les réquisitions nazies, le « fer à cheval » est utilisé pour rassembler les détenus. D'abord camp de prisonniers pour soldats britanniques et français, la Muette se transforme en lieu d'internement et de représailles dès 1941, puis sert de plaque tournante dans la déportation des juifs à partir de la rafle du Vél d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942. Les conditions de subsistance y sont épouvantables.

En sortant du Mémorial, après une trentaine de minutes de marche, l'on se rend devant l'ancienne gare de déportation de Bobigny. À partir de 1943, les autorités nazies ont préféré cette gare de marchandises à celle du Bourget, sans doute pour des raisons de discrétion. Après deux ans de travaux et une refonte de son parcours historique, le site rouvrira à la visite à compter du 18 janvier.

— Jean-Baptiste Duchenne

1 Le HLM, classé monument historique, est en cours de réhabilitation. Il comprend 467 logements.

Y aller | RER B et tramway T11, arrêt Le Bourget.

Visiter | Mémorial de Drancy, 110-112, av. Jean-Jaurès, 93 Drancy | Du dim. au jeu. 10h-18h | Navette gratuite chaque dim. à 14h au départ du Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-L'Asnier, 4e, retour à 17h | Entrée libre | drancy.memorialdela shoah.org | Ancienne gare de déportation de Bobigny, 69-151, av. Henri-Barbusse, M o Pablo-Picasso ou bus 151, arrêt Gare-Grande-Ceinture | À partir du 18 janvier | Du mer. au dim. 9h-12h30, 14h-17h | Entrée libre.